

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CASTELRENAUDAIS

Date de la convocation :  
Le 6 novembre 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du 15 novembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 31  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 19h30, l'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie en séance publique sous la présidence de **Brigitte DUPUIS, Présidente**.

#### Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Brigitte DUPUIS, Alain PELÉ, Philippe PÉANO, Evelyne HAURY, Gaëlle POUPIN, Yves ROUSSEAU, Christiane AUGEREAU, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Frédéric LAUGIS, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

#### **Formant la majorité des membres en exercice.**

#### Étaient excusés :

Odile LANDRY donne pouvoir à Chantal AVENET, Fernand GARCIA donne pouvoir à Christiane AUGEREAU, Béatrice VERWAERDE donne pouvoir à Patrice POTTIER.

#### Étaient absents :

Léandro GOMES, Viviane RENARD, Véronique BERGER.

Alain DROUET est désigné à l'unanimité par le Conseil communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## CC 2023-136

### Objet : Redevance d'ordures ménagères 2024

#### 1. La collecte en porte-à-porte :

Le nouveau prestataire de la collecte en porte à porte à compter du 6 novembre 2023 est la société OURRY.

La collecte sera majoritairement organisée en **C0,5 (toutes les 2 semaines)** pour les ordures ménagères et le tri sélectif (**sauf une partie de Château-Renault et les points spécifiques**). Il est rappelé que les usagers peuvent demander l'adaptation de leur bac jaune pour le tri sélectif sans impact sur le montant de la redevance.

Officiellement les bio-déchets n'entrent plus dans le bac vert d'ordures ménagères. L'étude en cours réalisée par Touraine Propre permettra de déterminer la nécessité ou non, d'activer la tranche optionnelle pour la collecte des bio-déchets prévue dans le marché. Le compostage individuel est encouragé pour réduire les coûts de traitement liés à l'incinération et à l'enfouissement soumis à la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

La collecte des ordures ménagères et du tri sera réalisée le même jour. Toutefois une collecte pourra être réalisée le matin et l'autre l'après-midi. Il est rappelé que la collecte est organisée entre 4h00 et 22h00. Il convient de sortir son bac la veille au soir et de le rentrer après la collecte.

Rappel de la dotation des bacs en fonction du nombre de personnes du foyer :

	Bac « vert » ordures ménagères	Bac « jaune » tri sélectif
1 – 2 personne(s)	120 litres	120 litres
3 personnes	120 litres	240 litres
4 personnes	180 litres	240 litres
5 personnes	180 litres	360 litres
6 personnes et +	240 litres	360 litres

#### 2. La tarification au 1er janvier 2024 :

##### a) **habitat individuel : Château-Renault collecté en C0,5**

Les nouvelles fréquences de collecte remettent en cause la redevance incitative tel que définie précédemment (13 levées incluses dans le forfait semestriel). En effet, au premier semestre 2024, le camion de collecte passera 13 fois devant chaque habitation en C0,5 (collecte tous les 15 jours).



Après en avoir débattu, la commission réunie le 25 septembre 2023 a émis un avis défavorable à la proposition de réduire le nombre de levées inclus dans le forfait semestriel à 10. Après concertation, la commission a proposé d'inclure **12 levées dans le forfait semestriel**.

Concernant la tarification, la commission a émis un avis défavorable à une refonte complète de la redevance d'ordures ménagères et a émis un avis d'appliquer le tarif de 2023 majoré d'une **augmentation de 1%** en corrélation avec l'augmentation du nouveau marché de collecte en porte à porte du SMICTOM d'Amboise par rapport au marché précédent avec SÉPUR. Il est proposé le tableau suivant :

Château-Renault : habitat individuel	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
1 personne (80 litres ou 120 litres )	181,41 €	199,55 €	90,21 €	99,23 €	91,20 €	100,32 €
2 personnes (80 litres ou 120 litres)	226,85 €	249,54 €	112,81 €	124,09 €	114,04 €	125,45 €
3 personnes (80 litres ou 120 litres) ou 80 litres professionnel	281,46 €	309,61 €	139,96 €	153,96 €	141,50 €	155,65 €
4 personnes (120 litres ou 180 litres)	336,20 €	369,82 €	167,18 €	183,90 €	169,02 €	185,92 €
5 personnes (120 litres ou 180 litres) ou 120 litres professionnel	376,95 €	414,65 €	187,45 €	206,19 €	189,50 €	208,46 €
6 personnes et plus (180 litres ou 240 litres) ou 180 litres professionnel	419,57 €	461,52 €	208,64 €	229,50 €	210,93 €	232,02 €
240 litres	473,86 €	521,25 €	235,64 €	259,20 €	238,22 €	262,05 €
340-360 litres	564,34 €	620,77 €	280,63 €	308,69 €	283,71 €	312,08 €
500 litres	790,03 €	869,03 €	392,86 €	432,14 €	397,17 €	436,89 €
660 litres	1 015,74 €	1 117,31 €	505,09 €	555,60 €	510,65 €	561,71 €
770 litres	1 128,57 €	1 241,43 €	561,20 €	617,32 €	567,37 €	624,11 €

**b) habitat individuel : Les 15 autres communes hors Château-Renault collecté en C0,5**

Les 15 autres communes	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
1 personne (80 litres ou 120 litres)	181,41 €	199,55 €	90,21 €	99,23 €	91,20 €	100,32 €
2 personnes (80 litres ou 120 litres) ou 80 litres professionnel	226,85 €	249,54 €	112,81 €	124,09 €	114,04 €	125,45 €
3 personnes (120 litres) ou 120 litres professionnel	281,46 €	309,61 €	139,96 €	153,96 €	141,50 €	155,65 €
4 personnes (180 litres)	336,20 €	369,82 €	167,18 €	183,90 €	169,02 €	185,92 €
5 personnes (180 litres) ou 180 litres professionnel	376,95 €	414,65 €	187,45 €	206,19 €	189,50 €	208,46 €
6 personnes (240 litres) ou 240 litres professionnel	419,57 €	461,52 €	208,64 €	229,50 €	210,93 €	232,02 €
340-360 litres	473,86 €	521,25 €	235,64 €	259,20 €	238,22 €	262,05 €
500 litres	790,03 €	869,03 €	392,86 €	432,14 €	397,17 €	436,89 €
660 litres	1 015,74 €	1 117,31 €	505,09 €	555,60 €	510,65 €	561,71 €
770 litres	1 128,57 €	1 241,43 €	561,20 €	617,32 €	567,37 €	624,11 €



### c) Les résidences secondaires

La commission a émis un avis favorable au maintien de la redevance des résidences secondaires sur la base du tarif correspondant de 2 personnes avec un forfait semestriel incluant 12 levées. Le tableau suivant est proposé :

ensemble du territoire	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
Résidences secondaires	226,85 €	249,54 €	112,81 €	124,09 €	114,04 €	125,45 €

### d) Les gîtes et salles des fêtes

Gîtes et salle des fêtes	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
240 litres	209,79 €	230,76 €	104,32 €	114,75 €	105,47 €	116,01 €
660 litres	507,88 €	558,67 €	252,55 €	277,81 €	255,33 €	280,86 €
770 litres	564,34 €	620,77 €	280,63 €	308,69 €	283,71 €	312,08 €

La commission a émis un avis favorable pour doter un bac de contenance supérieure à la dotation normale basée sur le nombre de personne au foyer lorsque le gîte est une partie de l'habitation habituelle.

Les gîtes qui demandent une dérogation à la collecte en C0,5 passeront sur le tarif « C0,5 habitat individuel ».

### e) Collecte particulière (usagers particuliers)

Pour cette catégorie d'usagers, le collecteur passe une fois par semaine (C1) avec 12 levées incluses.

Collecte particulière : usagers particuliers	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
1 personne "collecte particulière" (80 - 120 litres)	190,08 €	209,09 €	94,52 €	103,97 €	95,56 €	105,12 €
2 personnes "collecte particulière" (80 - 120 litres)	237,69 €	261,46 €	118,20 €	130,02 €	119,49 €	131,44 €
3 personnes "collecte particulière" (80 - 120 litres)	294,91 €	324,40 €	146,65 €	161,31 €	148,26 €	163,09 €
4 personnes "collecte particulière" (120 - 180 litres)	352,27 €	387,50 €	175,17 €	192,69 €	177,10 €	194,81 €
5 personnes "collecte particulière" (120 - 180 litres)	392,71 €	431,98 €	195,28 €	214,81 €	197,43 €	217,17 €
6 personnes "collecte particulière" (120 - 180 litres)	432,95 €	476,24 €	215,29 €	236,82 €	217,66 €	239,42 €

### f) Collecte particulière (habitat collectif / gros producteur / hôpital)

Pour cette catégorie d'usagers, le collecteur passe une ou deux fois par semaine (C1 ou C2)



Après en avoir débattu le 25 septembre 2023 la commission a émis un avis favorable à la proposition de réduire le nombre de levées inclus dans le forfait semestriel à 20 (au lieu de 23 précédemment).

Collecte particulière : hors usagers particuliers	tarif annuel HT 2024	tarif annuel TTC 2024	dont détail par semestre			
			Tarif 1er semestre HT 2024 (182 jours)	Tarif 1er semestre TTC 2024 (182 jours)	Tarif 2ème semestre HT 2024 (184 jours)	Tarif 2ème semestre TTC 2024 (184 jours)
80 litres professionnel "collecte particulière"	294,91 €	324,40 €	146,65 €	161,31 €	148,26 €	163,09 €
120 litres professionnel "collecte particulière"	392,71 €	431,98 €	195,28 €	214,81 €	197,43 €	217,17 €
180 litres professionnel "collecte particulière"	432,95 €	476,24 €	215,29 €	236,82 €	217,66 €	239,42 €
240 litres "collecte particulière"	610,24 €	671,27 €	303,45 €	333,80 €	306,79 €	337,47 €
340-360 litres "collecte particulière"	670,47 €	737,51 €	333,40 €	366,74 €	337,07 €	370,77 €
500 litres "collecte particulière"	940,98 €	1 035,08 €	467,92 €	514,71 €	473,06 €	520,37 €
660 litres "collecte particulière"	1 209,67 €	1 330,63 €	601,53 €	661,68 €	608,14 €	668,95 €
770 litres "collecte particulière"	1 344,25 €	1 478,68 €	668,45 €	735,30 €	675,80 €	743,38 €

#### g) Les levées supplémentaires

Levées supplémentaires	tarif HT 2024	tarif TTC 2024
80 litres	4,75 €	5,23 €
120 litres	7,28 €	8,01 €
180 litres	9,75 €	10,73 €
240 litres	10,92 €	12,01 €
340-360 litres	14,56 €	16,02 €
500 litres	20,41 €	22,45 €
660 litres	26,26 €	28,89 €
770 litres	29,12 €	32,03 €

#### h) Les sacs noirs supplémentaires

Les usagers qui exceptionnellement (fêtes, déménagement, ...) ont un surplus d'ordures ménages à présenter à la collecte peuvent acquérir des sacs au logo, distribués au siège de la Communauté de communes. Ils seront présentés avec les bacs d'ordures ménagères pour la collecte. La facturation des sacs interviendra sur la facture semestrielle.

Sacs noirs non inclus dans le forfait	tarif HT 2024	tarif TTC 2024
Sac supplémentaire	1,56 €	1,72 €

#### i) Les forfaits pour la mise à disposition temporaire de bacs pour des manifestations

Forfait manifestation	Rappel tarif HT 2023	tarif HT 2024	tarif TTC 2024
Week-end (bac OM 660 litres - Bac tri 360 litres)	13,87 €	14,15 €	15,57 €
Semaine (bac OM 660 litres - Bac tri 360 litres)	27,76 €	28,39 €	31,23 €



**j) Correspondance pour les foyers dotés en sacs noirs :**

Pour les foyers dotés en sacs noirs, un nombre de sacs noirs est donné en équivalence du nombre de levées (12) et de la capacité du bac qu'ils auraient eu, selon le tableau de correspondance ci-dessous :

	Equivalence pour 12 levées au semestre	
	Bac	Sacs
1 personne	80-120 litres	24
2 personnes	80-120 litres	24
3 personnes	120 litres	36
Résidence secondaire	80-120 litres	24
4 – 5 personnes	120 - 180 litres	54
6 personnes et +	240 litres	72

\*Il est retenu 40 litres afin de permettre la fermeture des sacs d'une contenance de 50 litres.

Les sacs sont préparés par « l'ambassadeur pour la réduction déchets et la promotion du tri du SMICTOM » pour le semestre à venir, et déposés en mairie (en décembre et en juin).

Les dotations antérieures non retirées sont perdues.

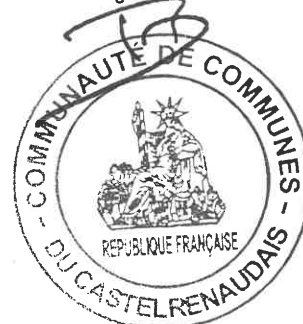
**Le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **FIXE** les tarifs des ordures ménagères pour l'année 2024 pour Château-Renault et les 15 autres communes selon la périodicité de collecte,
- **VALIDE** le nombre de levées comprises dans le forfait semestriel
- **FIXE** les tarifs pour les résidences secondaires,
- **FIXE** les tarifs pour les gîtes et salles des fêtes,
- **FIXE** les tarifs pour les levées supplémentaires,
- **FIXE** les tarifs pour les sacs noirs supplémentaires,
- **FIXE** les tarifs pour les bacs utilisées pour les manifestations,
- **VALIDE** la correspondance pour les foyers dotés en sacs noirs,
- **MODIFIE** le règlement du service « Ordures ménagères » en conséquence.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Fait à Château-Renault le 17 novembre 2023

La Présidente,  
Brigitte DUPUIS



Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023



ID : 037-243700499-20231115-CC2023\_136-DE

*[Faint handwritten signature]*